

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 146 (2001)
Heft: 11

Artikel: Transferts culturels chez les Suisses au service de l'étranger : sont-ils des "sauvages" ?
Autor: Fuhrer, Hans Rudolf
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-346193>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Transferts culturels chez les Suisses au service de l'étranger

Sont-ils des « sauvages » ?

Lorsqu'à la fin de l'été 1798 un mouvement de résistance contre le nouveau gouvernement central s'organise en Suisse centrale, le Directoire helvétique écrit au général Alexis Balthasar Henri Antoine de Schauenburg, commandant en chef des troupes françaises d'occupation en Suisse.

■ Col Hans Rudolf Fuhrer¹

« Au sein de la République se font jour quelques circonstances nouvelles, sur lesquelles nous voulons attirer votre attention. Les ci-devant petits cantons, et plus particulièrement les districts de Stans et de Schwytz, sont agités. L'autorité des préfets y a été ignorée et leurs personnes se trouvèrent menacées. La véritable cause des troubles est la crainte qu'ont leurs prêtres pour leur immunité et la haine qu'ils vouent à une conception de l'existence qui détruit la superstition et l'influence des serviteurs de l'Eglise. La raison proclamée publiquement et qu'ils prennent pour prétexte en est les prétendues conséquences du serment que les citoyens ont à prêter. On les a convaincus qu'ils devaient promettre d'abjurer la foi de leurs pères.

Dans une telle situation, des mesures sévères ne produiraient que des martyrs et non

des convertis. On doit ouvrir les yeux de ce peuple avant qu'il ne commette des crimes que nous devrions poursuivre. [...] Ce sont des sauvages que nous nous sommes donnés pour devoir d'éclairer et de rapprocher de la perfection sociale. Il est nécessaire de leur montrer le chemin, et si, avec votre bonté habituelle, vous vouliez nous aider, nous ne doutons pas de notre succès. »

Ceux qui se soulèvent contre la République helvétique en 1798 et en 1799, sont-ils vraiment des « sauvages » qu'il était nécessaire d'éclairer et de « rapprocher de la perfection sociale » ? Les régions qui se révoltent en 1798 ont entretenu, grâce au service étranger, des contacts avec de nombreux Etats étrangers. Ces officiers et ces soldats au service de l'étranger ne sont-ils pas, quoi qu'en pense le Directoire helvétique, les agents d'un transfert culturel au sens le plus large du terme ?

Le service étranger, un phénomène militaire, économique et démographique

En Suisse, le service étranger a exercé son influence au moins durant quatre siècles. Si des premières formes de mercenariat remontent au XIII^e siècle, le service étranger ou capitulé² connaît son âge d'or entre le XV^e et le XVIII^e siècle. Les dernières capitulations militaires arrivent à échéance en 1861.

Nous retrouvons des troupes suisses partout en Europe, du Portugal à la Russie, de la Suède à Naples. C'est en France que, traditionnellement, les troupes suisses sont les plus nombreuses, leurs effectifs oscillant entre 13000 et 20000 hommes. En 1789, l'armée royale ne compte pas moins de 11 régiments suisses, au sein desquels la proportion d'hom-

¹ Professeur à l'Ecole militaire supérieure de Au. Le plt Jean-Paul Loosli a effectué la traduction française de cette communication, présentée au Colloque de la Commission internationale d'histoire militaire à Lisbonne en août 1998, que nous reprenons partiellement.

² Les cantons, les pays alliés comme la Principauté épiscopale de Bâle signent des « capitulations » avec un Etat étranger, c'est-à-dire une sorte de contrat de location. Ils mettent une compagnie, un régiment, constitué et instruit, à la disposition du monarque qui paie les soldes des officiers, sous-officiers et soldats et, en plus, verse une sorte de « loyer » dans les caisses de l'Etat « propriétaire » ou lui accorde des avantages commerciaux.

mes en provenance des cantons suisses est fixée par contrat au minimum à deux tiers des effectifs. Les opinions divergent au sujet du nombre total de Suisses qui servent à l'étranger durant ces quatre siècles; on peut toutefois l'estimer à plus d'un million d'hommes.

«*Point d'argent, point de Suisses*», telle est la formule qui dépeint les Suisses au service étranger. Le phénomène culturel suisse du mercenariat ne fut pas exempt de critiques. Au début du XVI^e siècle déjà, le réformateur zurichois Ulrich Zwingli et d'autres humanistes se sont élevés contre l'influence corruptrice du service à l'étranger, s'attirant par la même occasion la haine inextinguible des classes dirigeantes de Suisse centrale et des groupements de guerriers. En ce qui concerne le XVI^e siècle, nous pouvons, grosso modo, partir du fait que, si le service étranger comportait de nombreux risques économiques, il procurait néanmoins des bénéfices non négligeables.

L'importance économique et l'attractivité du service étranger varient au cours des siècles; le développement des armes à feu de poing joue également un rôle important, faisant quadrupler les coûts de l'équipement d'une compagnie par rapport à ceux du XVI^e siècle. L'intérêt constant des classes dirigeantes pour la conclusion de capitulations militaires avec les Etats étrangers, malgré le déclin de l'importance économique du service étranger, s'explique, entre autres, par le



Grenadier du régiment de Courten. (D'après une gravure de la Bibliothèque nationale).

fait que cette activité permet aussi bien à des compatriotes nécessaires qu'à des individus marginaux ou louches d'assurer leur existence. Il joue ainsi le rôle d'une soupape de sécurité.

Cette attitude change au cours du XVIII^e siècle. En 1763, Jean-Jacques Rousseau écrivit au maréchal de Luxembourg: «*C'est la raison de la dépopulation qu'on commence à sentir dans toute la Suisse. Elle nourrissait ses nombreux habitants quand ils ne sortaient pas de chez eux; à présent qu'il en sort la moitié, à peine peut-elle nourrir l'autre. Le pis est que de cette moitié qui sort il en rentre assez pour corrompre tout ce qui reste par l'imitation des usages des autres pays, et surtout de la*

France qui a plus de troupes suisses qu'aucune autre nation.»

Heinrich Zschokke, un partisan convaincu des idées du siècle des Lumières, déplore, en 1823, que le service étranger soit un commerce dans lequel l'exportation des enfants de la Patrie fait équilibre à l'importation des tous les vices du monde. Avec la démocratisation progressive de la vie politique, des critiques libéraux trouvent qu'il est de plus en plus déplacé de servir des princes étrangers, tandis que les partisans de la neutralité prennent ombrage du soutien unilatéral fourni à des grandes puissances; ils se plaignent plus particulièrement du fait que, malgré les interdictions contenues dans les capitulations, des Suisses peuvent être amenés à combattre contre leurs compatriotes en cas de conflit européen.

Durant la première moitié du XX^e siècle, ce point de vue change une fois encore. La monumentale épopée publiée en 1913 par le capitaine Paul de Vallière (1877-1959) en est l'exemple. L'inscription figurant sur le monument du Lion de Lucerne a donné le titre à son œuvre: *Treue und Ehre*³, et le commandant de corps Ulrich Wille (1848-1925), chargé d'en écrire la préface, reçut de l'éditeur les indications suivantes: «*Vous connaissez à présent notre œuvre, dont le tout premier but est de développer la tradition militaire dans les plus larges couches de notre peuple et de réveiller l'esprit guerrier qui était celui de nos pères.*»

³ Honneur et Fidélité en français.

L'intention du comité de patronage est de mener la lutte contre la xénophobie, le pacifisme et l'antimilitarisme, d'encourager la volonté de défense et la compréhension pour les cultures étrangères. Dans sa réédition de 1940, *Treue und Ehre* contribue d'une manière importante à la défense nationale spirituelle durant une époque lourde de menaces. L'évolution du système des valeurs conduit, durant la seconde moitié du XX^e siècle, à une nouvelle appréciation du service étranger. Ainsi, le bicentenaire du massacre de la Garde Suisse en 1792, aux Tuileries, n'incite plus personne à rédiger un *laudatio*, alors que ces mêmes événements du 10 août 1792 constituaient encore l'un des piliers de l'argumentation de Vallière.

Transferts culturel par le biais du service à l'étranger

La rencontre entre cultures différentes ne doit pas obligatoirement se traduire par le combat et la guerre, la destruction des liens sociaux et la dépravation des mœurs. Hormis

des connaissances militaires, quel a été l'apport des soldats servant à l'étranger et de leurs chefs? Y avait-il vraiment des «sauvages» qui vivaient en Suisse centrale? Y a-t-il eu des transferts de culture qui ont élevé ces gens à «un niveau international»?

La nature particulière des sources disponibles ne donne accès qu'à des informations ayant trait aux couches sociales supérieures; un petit nombre d'archives familiales contiennent une grande quantité d'informations. 4 familles possédaient plus de la moitié des 50 compagnies provenant des cantons de Suisse centrale; à elle seule, la famille schwyzoise Reding entretenait 12 compagnies: 4 en France, 6 en Espagne et 2 à Naples.

Difficile de savoir exactement ce que sont les impressions ressenties par ces Suisses, fils de paysans et de bourgeois, lorsqu'ils se retrouvent soudainement transportés dans les cours princières européennes, à Paris ou à Naples. Les contrastes frappants entre leurs conditions de vie et d'habitat en Suisse et les fastes de ces

cours doivent provoquer un «choc culturel». D'une certaine manière, le soldat de métier suisse personnifie ainsi le phénomène de la guerre et de la rencontre entre les cultures. Toutefois, la plupart d'entre eux sont illettrés et font peu de cas de la culture étrangère, dont l'influence se laisse ainsi difficilement mesurer. Le récit d'Ulrich Bräker, *Das Leben und die Abenteuer des armen Mannes im Tockenburg* livre un aperçu unique de ce qu'était le système militaire prussien durant la seconde moitié du XVIII^e siècle.

Instruction et formation

Pratiquement toutes les familles gouvernementales (ou susceptibles de le devenir) des cantons participent directement au service capitulé. Elles peuvent ainsi acquérir de nouvelles connaissances dans le domaine de l'art de gouverner, des langues et des bonnes manières. C'est avec raison que Kälin remarque que «dans les démocraties à *landsgemeinde* de Suisse centrale, le service à l'étranger n'était pas seulement un moyen de se couvrir d'honneur, mis également un moyen de première importance de conserver son statut politique et social.»

Les officiers et les soldats qui reviennent des pays lointains ramènent chez eux les connaissances acquises et des procédés qu'ils peuvent exploiter dans l'agriculture, l'économie alpine, l'élevage, l'arboriculture et l'horticulture. De nouvelles espèces de plantes, des semences, de nouvelles sortes de fleurs et de fruits arrivent, plus particulièrement de



Hollande et de France, dans les cantons suisses.

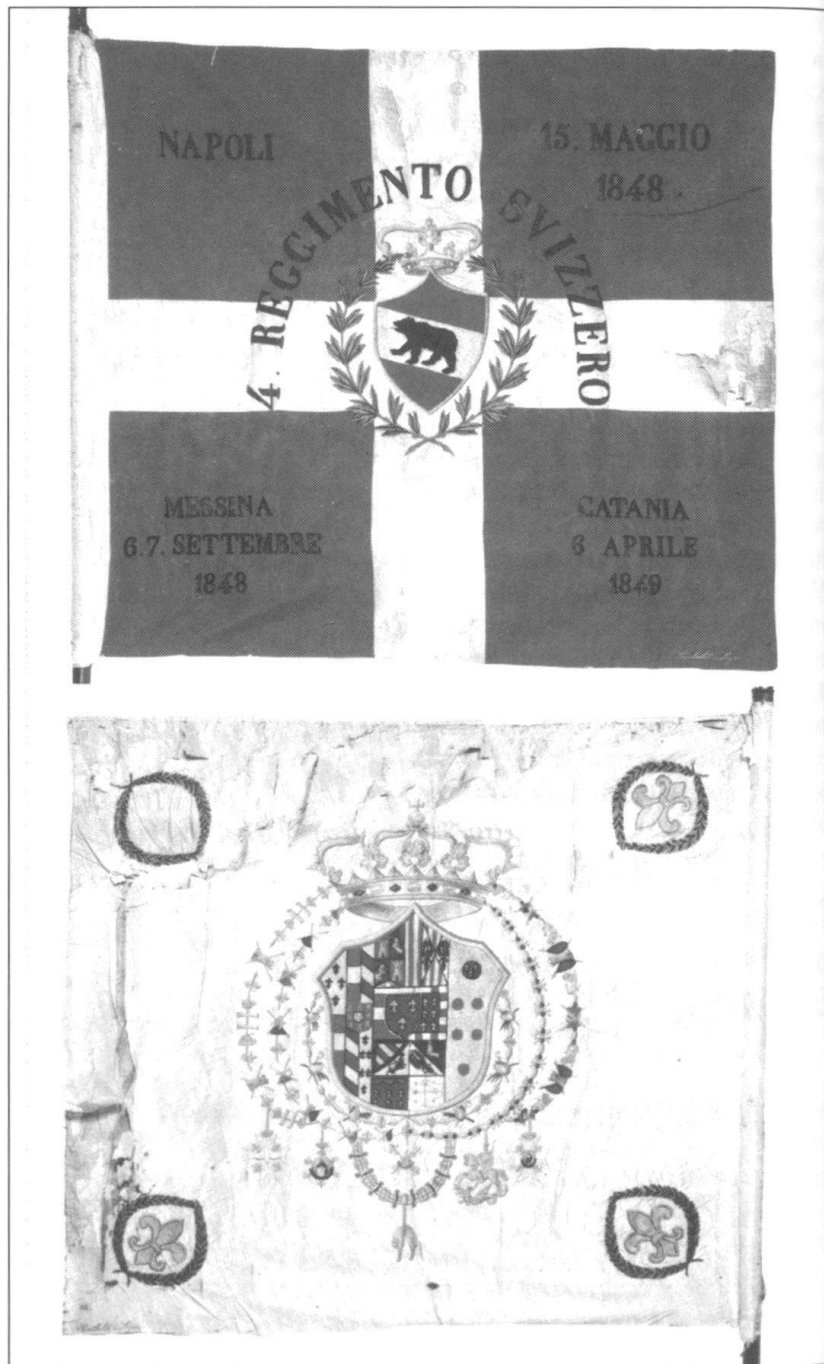
Nous retrouvons encore aujourd'hui, aussi bien dans les archives qu'au fond des vallées, des œuvres d'art, des livres, des partitions et des connaissances sur les courants philosophiques et religieux (par exemple sur le piétisme dans les régions réformées). Nous connaissons de simples soldats qui ont bénéficié d'une formation scolaire; quelques-uns ont appris un métier à l'étranger. Mis à part les connaissances spécifiques à leur profession, ils ont également assimilé des éléments culturels. Il est toutefois extrêmement difficile d'en situer l'impact sur l'ensemble de la population.

Habitat

Les diverses maisons de maîtres et leur mobilier sont influencés par les modes européennes. Ce serait toutefois faire preuve d'étroitesse d'esprit que d'affirmer que cela n'est dû qu'au seul service militaire; les entrepreneurs militaires suisses n'ont pas limité leurs contacts avec l'étranger aux seules questions militaires. Cependant, avec les seules ressources du pays, on n'aurait pu ni édifier ces bâtiments ni les aménager.

Langue et culture

Les données linguistiques et socio-linguistiques sont d'un intérêt tout particulier. Dans le Prättigau par exemple, la sauge des prés, dont la couleur bleu foncé et la forme de la fleur rappellent la couleur des uniformes et la forme du casque portés par le régiment des Gri-



Etendard du 4^e Régiment suisse au service de Naples.

sons au service de la Hollande, est-elle dénommée familièrement «*Holländerli*» («*Petit Hollandais*»).

Norbert Furrer a classé le comportement du soldat suisse à l'étranger en quatre caté-

gories. Les «objecteurs systématiques» rejettent la culture étrangère, n'apprennent pas la langue, se mutilent, désertent à la première occasion. Ils sont pris d'un incurable mal du pays que Rousseau décrit ainsi: «*Il est fort singulier qu'un pays si*

rude et dont les habitants sont si enclins à sortir leur inspire pourtant un amour si tendre, que le regret de l'avoir quitté les y ramène presque tous à la fin, et que ce regret donne à ceux qui n'y peuvent revenir une maladie, quelquefois mortelle, qu'ils appellent, je crois, le *Hemvé* [Heimweh].

Il y a dans la Suisse un air célèbre appelé le Ranz-des-vaches que les bergers sonnent sur leurs cornets et dont ils font retentir tous les coteaux du pays. Cet air, qui est peu de chose en lui-même, mais qui rappelle aux Suisses mille idées relatives au pays natal leur fait verser des torrents de larmes quand ils l'entendent en terre étrangère. Il en a même fait mourir de douleur un si grand nombre qu'il a été défendu par ordonnance du roy de jouer le Ranz-des-vaches dans les troupes suisses.»

Le deuxième groupe est formé par des «Suisses notoires à l'étranger» qui, dans la mesure de leurs possibilités, cultivent leurs particularités telles la lutte, le tir, les danses et les chants populaires (le *jodle*). Les régiments suisses bénéficient en général d'un statut autonome qui fait d'eux des unités relativement closes (bien souvent malgré une forte proportion d'étrangers), ce qui favorise ainsi les tendances au particularisme. Les simples soldats de Suisse alémanique n'apprennent ainsi, dans le meilleur des cas, que des bribes de la langue étrangère qui vont être utilisées au pays sous forme de mots d'emprunt.

La troupe est souvent logée chez l'habitant, du moins du-

rant les sorties et les permissions; les hommes se trouvent en contact avec la société locale. Nous connaissons des mariages entre soldats et femmes indigènes. L'acceptance à l'égard des Suisses varie cependant d'un pays à l'autre, comme en témoigne Christian Gattlen, de Rarogne, que l'on a contraint à entrer au service du Piémont en 1796: «L'Italien en général, et

plus particulièrement le Génois, méprise foncièrement les soldats et il déteste les troupes de mercenaires étrangers du plus profond de son âme.» Cette aversion est souvent réciproque: ainsi, Bräker et son ami Schärer sont-ils tous deux d'accord pour affirmer que «les femmes berlinoises nous paraissaient repoussantes et dégoûtantes»; Bräker jure de ja-



Des «saints de catacombe»...

mais avoir touché l'une d'entre elles, ne fût-ce que du bout d'un doigt!

Le troisième groupe comprend ceux qui cherchent à s'adapter aux circonstances. Ils recherchent un équilibre entre leur culture et celle de leur environnement étranger, une attitude qui produit des «hybrides culturels» et des interférences secondaires. Des constructions grammaticales d'emprunt, «*Ich bin mich eingeschrieben*» ou «*es macht gutes Wetter*», font leur apparition dans la langue maternelle. Aussi bien du temps de Bräker que de nos jours, nous retrouvons des termes techniques français dans la terminologie militaire suisse de langue allemande; *Ceinturon, Fusilier, Miliz, Sappeur, Tambour, Train*, etc. en sont quelques exemples.

Le dernier groupe est celui des «assimilés» (Furrer utilise le terme de «renégats culturels»). Certains officiers suisses parlent mieux la langue de leur employeur que leur langue maternelle. Le commandant des milices zurichoises mises sur pied, en 1795, pour mâter les rebelles campagnards rédige tous ses rapports à l'intention du gouvernement en français; il n'est simplement plus capable d'écrire en allemand.

Les saints exhumés des catacombes

Dans un autre domaine inattendu, il y a transfert culturel lié au service étranger: le phénomène de la «translation» des reliques, caractéristique de l'époque baroque. On a coutume

de transporter les reliques de saints inhumés dans les catacombes de Rome vers des couvents, des églises et des chapelles dont ils deviennent les nouveaux patrons protecteurs. Par exemple, il y a plus de deux cent cinquante ans que les ossements de saint Firmanus ont été amenés de Rome à Sarmenstorf pour y être déposés dans une chapelle (14 juillet 1748).

La vénération de ces saints est une conséquence de la redécouverte des catacombes de Rome à la fin du XI^e siècle. Conformément à la mentalité typique du baroque, on ne se contente pas d'exhumer quelques ossements isolés; des corps entiers sont sortis de leurs tombeaux et transportés en grande pompe à un nouvel emplacement où ils sont exposés à la vénération des fidèles, dans des reliquaires somptueux. Souvent, un tel saint exhumé des catacombes devient rapidement l'objet d'un pèlerinage dont profitent largement les localités ou les établissements religieux concernés. Le couvent d'Einsiedeln peut ainsi augmenter considérablement son attractivité comme lieu de pèlerinage grâce à l'acquisition d'une douzaine de ces saints exhumés des catacombes.

Le lien direct avec le service étranger n'apparaît pas au premier coup d'œil, parce que les officiers suisses agissent plutôt dans l'ombre, présentant les requêtes et assumant les fonctions d'intermédiaires auprès de l'Église romaine, démarches sans lesquelles il est impossible d'obtenir quoi que ce soit. Depuis la création de la Garde suisse, au début du XVI^e siècle,

les couvents et les paroisses de Suisse disposent à Rome de représentants susceptibles de leur procurer les reliques convoitées.

Les officiers de la Garde suisse contribuent ainsi, plusieurs fois activement, à l'acheminement de reliques vers le territoire de la Confédération. Ce ne sont pas moins de vingt-cinq saints qui, au XVII^e siècle, prennent ainsi le chemin de la Suisse, grâce à l'entremise de Johann Rudolph Pfyffer von Altshofen, capitaine de la Garde pontificale et membre d'une grande famille lucernoise d'officiers au service étranger. Quelques couvents et églises se voient même gratifiés d'un nouveau patron sans l'avoir vraiment voulu. Le capitaine de la Garde Jost Fleckenstein se constitue un stock qui, après sa mort, est offert par sa femme à différentes églises de Suisse. Au cours du XVII^e et du XVIII^e siècles, la Suisse acquiert de la sorte les ossements complets de cent cinquante nouveaux saints.

En résumé, un transfert culturel complexe a bel et bien eu lieu, mais il ne se laisse documenter de manière suffisante que pour les couches sociales élevées. Ce type particulier de formation ne sera garanti que par ceux qui reconnaissent leurs adversaires politiques comme des partenaires de même valeur qu'eux. Si les «sauvages» d'aujourd'hui ne combattront plus comme les Nidwaldiens en automne 1798, ils n'ont pas perdu toute intolérance idéologique.

R. F.